

RAPPORT N°188 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 20 JUILLET 2019

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 13 au 20 juillet 2019 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l’homme au Burundi.

Le rapport évoque les cas d’arrestations arbitraires : au moins quinze (15) cas répertoriés et concernent tous des membres du parti d’opposition CNL. Une personne a été enlevée par des agents du service national des renseignements dans la province Cibitoke.

Le rapport soulève également la surpopulation carcérale au Burundi révélée par les autorités pénitentiaires cette semaine.

1. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des membres de la milice imbonerakure en complicité avec des agents de la police ont arrêté Vincent Ndikuriyo, Émile Nkurunziza, Philippe Hatungimana, Antoine Mbesherubusa, Elson Nishimwe, Emmanuel Niyongabo et Jean Marie Irakoze sur la colline Gasenyi, commune Nyarusange, province Gitega (centre du pays) le 10 juillet 2019. Des proches rapportent que tous ces hommes sont des membres du parti d’opposition CNL accusés d’avoir « enfreint le couvre-feu de 20 heures ».

Sos-Torture/Burundi note des arrestations arbitraires et illégales opérées par des miliciens du parti au pouvoir. L’infraction qui leur est reprochée n’en est pas une étant donné qu’aucune loi en vigueur ne fait mention de couvre-feu au Burundi. Sos-Torture/Burundi note en outre que les miliciens imbonerakure ne sont pas concernés par ce soit disant « couvre-feu », ce qui leur permet de circuler librement et de poursuivre leurs exactions.

- Des agents de la police ont arrêté Bosco Bayisabe et David Nahinkuye sur la colline Rwaniro, zone Murago, commune Burambi, province Rumonge (sud-ouest du pays) le 13 juillet 2019. Des proches rapportent que les deux (2) jeunes hommes sont des militants du parti d’opposition CNL. Ils seraient victimes de s’être défendus lors d’une agression d’un groupe de miliciens imbonerakure. Lors de ces affrontements, un des miliciens du parti au pouvoir CNDD-FDD a été blessé.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations arbitraires visant les victimes et non les auteurs de l'agression. Les deux (2) jeunes hommes ont été transférés vers le cachot de police de la commune Rumonge le 17 juillet 2019.

- L'administrateur de la commune Ntega a arrêté cinq (5) membres du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté) sur la colline Murungurira, commune Ntega, province Kirundo (nord du pays) le 15 juillet 2019. Des témoins rapportent que l'administrateur, Philippe Ngabonziza, était accompagné du chef de la milice imbonerakure de la commune Ntega et du chef de police de Murungurira pour arrêter les militants du parti CNL. Des proches rapportent que ces arrestations sont consécutives à la destruction de trois (3) maisons appartenant à des militants de ce parti, lesquels se sont vengés en détruisant deux maisons appartenant à des militants du parti au pouvoir CNDD-FDD.

Sos-Torture Burundi note des arrestations arbitraires visant systématiquement les militants du parti CNL qui ne sont pas parvenus à fuir lors de cette opération. La police s'est rendue complice de ces actes en ne menant pas d'enquête pour identifier les auteurs des destructions méchantes des deux côtés et encourage ainsi l'escalade des violences des militants du parti au pouvoir visant ceux de l'opposition.

- Des agents de la police et du service national des renseignements ont arrêté Pierre Claver Ruvugusi à son domicile dans le quartier Yoba, ville de Gitega (centre du pays) le 18 juillet 2019. Des proches rapportent que M. Ruvugusi est le président de la cellule du parti d'opposition CNL du quartier Yoba.

Sos-Torture/Burundi note que les agents de police et du SNR n'ont pas notifiés les raisons de cette arrestation et ont saisi également des biens appartenant à ce membre de l'opposition : son ordinateur portable, une tablette ainsi que deux téléphones.

- Des agents du service national des renseignements ont arrêté Claude Kubwimana au centre de la commune Buganda, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 19 juillet 2019. Des proches rapportent que M. Kubwimana a été embarqué dans le véhicule du chef du SNR de la province Cibitoke qui a pris la direction de la ville de Bujumbura.

Sos-Torture/Burundi note une arrestation aux allures d'enlèvement de la victime dont les proches n'ont aucune nouvelle. Le SNR n'a pas précisé la destination de cet homme à ce jour.

2. La surpopulation carcérale toujours inquiétante au Burundi

Sos-Torture/Burundi a appris des autorités pénitentiaires burundaises la surpopulation qui caractérise les prisons. En date du 11 juillet 2019, les services pénitentiaires dénombrent 10 .832 détenus pour une capacité d'accueil de 4 .194 détenus au niveau national.

Ces chiffres sont alarmants du point de vue des conditions de détentions des prisonniers. Les mêmes autorités ont également confirmé que près de 50% de ces détenus sont encore en détention préventive c'est-à-dire qui attendent toujours leurs jugements, soit 5 380 prévenus.

Sos-Torture/Burundi tient à souligner que ces chiffres ne concernent que la situation carcérale des prisons, et ne tient pas compte des nombreux prévenus retenus dans les différents cachots de police et du service national des renseignements. Ces derniers constituent une autre catégorie de détenus arbitraires qui sont également victimes le plus souvent de détention illégale prolongée avec un risque trop élevé de disparition forcée.



SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE